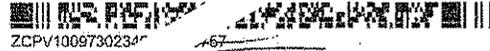




Gaz de France, Société Anonyme au capital de
983 871 988 euros, immatriculée
au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro
542 107 651, 23 rue Philibert Delorme - F-75840 PARIS CEDEX 17

Gaz de France - Service Clients
TSA 40808 - 22308 LANNION Cedex
N° service clients : 0 810 800 801
(prix d'un appel local depuis un poste fixe)
www.dolcevita.gazdefrance.fr

TSA 10805
Lieu de Consommation :
RUE VANCIA
ROUEN
69140 RILLIEUX LA PAPE



ZCPV1009730234

Référence c/ *Conseiller*

08993757/700064

Client :
MR Philippe R
VANCIA

69140 RILLIEUX LA PAPE
Adresse de facturation :
MR F
4 CHE VANCIA AD

69140 RILLIEUX LA PAPE

*le 26/3
18h45
bonne à l'ille*

Conditions Particulières de Vente

Formule Dolce Vita 2 énergies prix de marché fixe 2 ans

GAZ NATUREL

N° PDL : 191 827

Prix fixe de marché TTC

Plage de Consommation Prévisionnelle : 6000 à 30000 kWh

Abonnement : 130,00 €/an

Consommation : 4,835 c€/kWh

Coordonnées du Distributeur :

Gaz de France - Réseau de Distribution
6 rue Condorcet
F-75436 PARIS CEDEX 09

Remise :

La souscription simultanée aux présents Contrats de vente de Gaz et d'Electricité entraîne l'application d'une remise de 47,84 euros TTC. Elle est versée en une seule fois sur la première facture de consommation du Client. Le montant déduit de la facture y apparaîtra hors TVA (19,6%). En cas de résiliation anticipée de l'un et/ou l'autre des Contrats avant la date d'échéance sans motif légitime, le Client est tenu de rembourser la part du montant de la remise prorata temporis jusqu'à la date d'échéance mentionnée ci-dessous.

Fréquence de Facturation : tous les 2 mois

Mode de règlement : Prélèvement

ELECTRICITE

N° PDL : 191 513

Puissance Souscrite : 6 kVA

Type de Comptage : SIMPLE

Prix fixe de marché TTC *

Abonnement : 61,75 €/an

Consommation : c€/kWh

* : Se reporter à l'annexe de prix pour les détails concernant la démarche environnementale.

Coordonnées du Distributeur :

EDF - Réseau Distribution
Tour Winterthur
F-92085 PARIS LA DEFENSE CEDEX

Tout terme ou expression dont l'initiale est en majuscule est défini dans les Conditions Générales de Vente.

Le Client atteste choisir Gaz de France comme fournisseur de Gaz et d'Electricité. Le cas échéant, le Client déclare que ses Contrats auprès de ses anciens fournisseurs auront pris fin à la date d'effet des présents Contrats.

En cas de changement de fournisseur, le Client autorise Gaz de France à faire toutes les démarches auprès du Distributeur de Gaz et/ou du Distributeur d'Electricité pour effectuer le changement.

Le Client donne mandat à Gaz de France pour obtenir auprès du Distributeur de Gaz et du Distributeur d'Electricité les informations de mesures de consommation passées et à venir des Points de Livraison concernés par ces Contrats.

Le Client reconnaît avoir reçu un exemplaire des Conditions Générales de Vente de Gaz et/ou d'Electricité référencées V2.072007.DOM, des Dispositions relatives à l'accès et à l'utilisation du réseau d'électricité et des Conditions standard de livraison pour le Gaz. Le Client reconnaît en avoir pris connaissance et les accepter.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance de l'annexe de prix au verso du présent document et l'accepter expressément.

En souscrivant le(s) présent(s) Contrat(s) le Client reconnaît qu'il ne pourra plus souscrire par la suite de contrats aux tarifs réglementés Gaz et Electricité sur le Lieu de Consommation mentionné ci-dessus.

Fait à : , le

Pour Gaz de France
Fait à : SAINT OUEN , le 21 mars 2008

Conforme à l'accord téléphonique du 21/03/2008